



AVIS PUBLIC

Promulgation – Règlement # 250-2022

Modifiant le règlement numéro 250 décrétant une délégation de pouvoirs de la part du conseil municipal aux directeurs et responsables de services

1. AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée, que le conseil municipal a adopté le 5 avril 2022 le règlement mentionné en titre.
2. Le but visé par le règlement est d'ajouter une délégation de pouvoirs à l'inspectrice en bâtiment et en environnement ainsi qu'à la greffière.
3. Ce règlement entre en vigueur conformément aux dispositions de la Loi.
4. Toute personne intéressée peut s'adresser au bureau municipal, aux heures d'ouverture habituelles, pour en obtenir une copie imprimée ou le consulter sur le site internet de la Ville.

Donné à Saint-Pie, ce 20 avril 2022

Annick Lafontaine

Greffière